

# GR – LETTRE FFGym n°2 – Février 2019

## 1. Qualification Élite

Suite aux résultats et à l'observation du championnat de France Individuel 2019 à Chambéry, les passages en catégories suivants sont mis en place :

### **Avenir**

- Les 3 premières gymnastes de la catégorie Nationale B 10-11 ans :
  - o MAGGIOLI Mathilde de ATGR Thionville (première),
  - KNEPFLER Elise de Strasbourg GRS (deuxième),
  - ANDREU Elena de SCO Marseille (troisième).
- Toutes les gymnastes nées en 2009 de la catégorie Nationale A 10-11 ans :
  - KIEFFER Lena de L'Espérance Pfastatt (première),
  - GOURRONC Amandine de l'Union Gymnique du Canton des Sollies (deuxième),
  - DEFRANOUX Manon de ATGR Thionville (troisième),
  - o COUSIN Clara de Dynamique Bisontine Besançon (quatrième),
  - RADJIB Sofia de GRS Paris Centre (cinquième),
  - o FEUILLASSIER Maelle de GR Club Mezois (sixième),
  - o LEFEBVRE Emilie de Gym Club de Wissous (septième),
  - o RENE Charlie de La Saline Réunion (huitième),
  - BOUAISS-LIGIER Alissa de Dynamique Bisontine Besançon (neuvième),
  - o BALUSTRE Moryne de l'US Créteil GR (dixième),
  - MORRONGIELLO Luna de l'Espérance Pfastatt (onzième),
  - AUGUSTE May-Lee de l'Association sportive et Culturelle de Bonsecours (douzième),
  - PEMMARTY Mélina de Coquelicot Toulouse Gym (treizième),
  - o LOPEZ Auriane de l'Association Sportive Béziers Gymnastique (quatorzième)
  - DUCRET Alessia de l'AEB Gym Chambéry (quinzième).



- Pour les gymnastes nées en 2008 de la catégorie Nationale A 10-11 ans sont qualifiées :
  - o DELFINO DUBOIS Zoé de l'AT GR Thionville (première),
  - o POUVREAUX Line de l'Union Hoerdt (deuxième),
  - o INEZE Chloé de ASPTT Nice GR (troisième),
  - CAVAILLE Romane de l'AT GR Thionville (quatrième),
  - o LAN YAN SHUN HEITZ Jade de Strasbourg Rythmic Club Strasbourg (cinquième),
  - NICOLAS Edmée de GRS Paris Centre (sixième),
  - VOILQUIN Marie-Charlotte de GRS Canet en Roussillon (septième),
  - HAN HOI NANG Léane de GR La Saline Réunion (huitième),
  - MONRONVALLE Ysé de SM Orléans (neuvième),
  - BOTTE Julia de GR Bourgoin Jallieu (dixième),
  - DUWICQUET Rosalie de Calais GRS (onzième),
  - KIENER Zoé de l'AT GR Thionville (douzième),
  - o SERRADJ Lola de US Créteil GR (treizième),
  - o CAFFIER Margaux de GR Bourgoin Jallieu (quatorzième),
  - ZENCHENKO Elizaveta de Coquelicot Toulouse Gym (quinzième).
- Pour les gymnastes nées en 2008 de la catégorie Nationale A 10-11 ans, ne sont pas qualifiées :
  - MARTIN--GARIN Anjéa de GRBJ Bourgoin Jallieu (quinzième)
  - DAVY Jade de Laval Bourny Gym (seizième)
  - LOUIS PAGE Toscane de La Nantaise (dix-septième)
  - DELRUE Lola de Calais GRS (dix-huitième)

### **Espoir**

Nora ZANELLO (AT GR Thionville) est proposée pour le Championnat de France Élite d'avril 2019 à Créteil.

#### **Junior**

Anna KHUTSISHVILI (Strasbourg GRS) est proposée pour le championnat de France Élite d'avril 2019 à Créteil.

Une confirmation de participation est à effectuer auprès de Fabienne Cohen (<u>fabienne.cohen@ffgym.fr</u>) et Valérie Fabre (<u>valerie.fabre@ffgym.fr</u>).



# 2. Nationale par Équipes - Individuelles

Pour la catégorie Nationale par équipe en GR, la règlementation fédérale précise qu'une des deux individuelles doit être considérée comme Gymnaste Formée Localement (GFL; cf. page 32 de la brochure des règlements techniques 2018-2019).

Ceci implique des vérifications en amont afin de déterminer le statut GFL ou non GFL de chaque gymnaste et de s'assurer que la composition de chaque équipe est conforme à la règlementation.

Ainsi, chaque club doit identifier les gymnastes pouvant faire partie de son équipe en tant qu'individuelle en utilisant l'évènement et la catégorie correspondante dans EngaGym. Il n'y a pas de limitation de nombre et il est nécessaire d'engager toutes les gymnastes susceptibles de concourir en individuelles dans cette catégorie.

Pour les équipes débutant en région ou regroupement (qualification en Nationale 3 ou Nationale 4) :

- Libellé de l'évènement : GR INDIVIDUELLES NATIONALE 3 ET 4 PAR ÉQUIPES ;
- Date limite: le 24 mars 2019.

Pour les équipes qualifiées directement en Nationale 1 ou Nationale 2 :

- Libellé de l'évènement : GR INDIVIDUELLES NATIONALE 1 ET 2 PAR ÉQUIPES ;
- Date limite : le 28 avril 2019.

Le récapitulatif des statuts GFL / non GFL sera communiqué à l'issue des vérifications.

En complément, les clubs devront réaliser les engagements nominatifs selon les instructions fournies par le gestionnaire de compétition concerné.

## 3. Précisions de jugement

Pour toutes les compétitions nationales l'exigence FIG d'avoir des engins avec le logo FIG n'est pas obligatoire. Le contrôle des engins se fera comme habituellement à toutes les compétitions.

Les engins de remplacement ne seront pas positionnés par les COLs lors des différents championnats ; il est trop difficile à avoir toutes les tailles d'engin. Il revient donc aux clubs de positionner les engins de remplacement qu'ils désirent (dans la limite des règles du code, sur les 2 cotés).

#### D3D4 des Ensembles

- Le même élément de rotation ne peut pas être utilisé dans la R et une C.
- Lors de la réalisation de CC, les modes de transmissions doivent être différents, si strictement identiques, la CC ne sera pas validée (rebonds main ou pied = différents, échapper – glisser ou rouler = différent, transmission devant ou dans le dos différent...).
- Sur une **CC**, les 2 modes de transmissions peuvent être réalisés par le même engin (ex : le rouler puis rebond du même ballon).
- Lors de la réalisation **d'une CC**, le contact physique entre les gymnastes n'est pas nécessaire.



- Le nombre de C n'est pas limité, mais la modalité de lancer doit être différente. Si répétition de la même modalité, la C n'est pas validée (le critère ou peuvent apporter une variété).
- Le lancer de 2 massues emboitées est valable pour une C (soit 3 emboîtées, soit 2x 2 emboîtées ou 2 emboîtées et une).
- Une C peut être exécutée sur une CR ou une CRR, même si ce n'est pas la gymnaste qui fait le rôle difficile.
- Seules les **Collaborations à risque** (CR CRR) peuvent être exécutées **en sous-groupes** à condition que l'élément de rotation soit identique.
- Les CR ou CRR ne peuvent pas être déclassées en CC, mais le juge valide ce qu'il voit. Lors d'une CRR2 si une gymnaste ne tourne pas, la CRR peut être validé à 0,30.
- Lors des CR et CRR, les engins doivent être placés à hauteur de genou, pour les gymnastes peuvent être couchées au sol, ou une partie du corps, mais pas plus de 4".
- RAPPEL: Pour les catégories FED A, B et C: Tableau de l'adaptation des C (rajout des C, pour toutes les autres, même définition, valeur plus haute pour CC et C double flèche).
  - Les C et CC peuvent être réalisées en sous-groupes (uniquement pour les ensembles Fed).
  - La validation d'une CC ouc<sup>™</sup> se fera avec les règles du code 2018; seule la valeur diffère : CC à 0,20 (0,10 pour les Nationales) C double flèche à 0,30 (0,20 pour les Nationales).
  - A partir des CR toutes les valeurs et définitions sont identiques pour tous les niveaux.

#### Artistique des Ensembles

- Un porter avec plus de 2 pas est pénalisé même en dehors d'une C (-0,30).
- Tous les GF ne sont pas obligatoires (cf. code FIG).
  Lettre FFGym page 20 : barrer ce qui est entre parenthèse dernière ligne, tous les GF de l'engin ne sont pas requis.

#### > Exécution des Ensembles

- En Ensemble les **pénalités d'exécution technique** sont appliquées de **manière globale** (pas de faute individuelle).
- La valeur de la faute la plus importante est prise en compte.
- Le total de **pénalité en exécution** technique pour les **DC sera de 0,50 maximum**.
- Si une gymnaste fait un **nœud dans son ruban**, les DC ne seront pas validées, mais un Echange et la D3D4 peuvent être validés.
- La pénalité liée à une **perte d'équilibre et chute de gymnaste reste valable en ensemble**. Elle garde la valeur de la pénalité individuelle, mais est toujours attribuée de manière globale (la plus élevée est prise en compte) :

Perte d'équilibre: mouvement supplémentaire sans déplacement Perte d'équilibre: mouvement supplémentaire avec déplacement Perte d'équilibre avec appui sur une ou deux mains ou sur l'engin Perte totale d'équilibre avec

chute : 0.70



### ▶ D1D2

- Une DC réalisée sur un Echange est considérée comme un critère de l'E, et peut être validée en DC isolée; cette règle est valable en National (code FIG), mais pas en Fédéral (cf. lettre FFGym GR 2018-2019 page 18)
- Lors d'un rattraper d'un Echange, si les gymnastes rattrapent un bout de la corde, l'E est validé (pénalité d'exécution). Idem pour le ruban (à condition que la baguette ne chute pas au sol).

### Notation des Individuelles « Avenir » pour le mois de juin

- Notation « Avenir : précisions jugement (valable pour les Nationale 10-11 ans).
- Vérifier qu'il y a 2 sauts, 2 équilibres, 2 pivots : DC validés ou non = contrat de base, -0,30 par manque.
- Si le contrat de base est présent, comptabiliser les 6 DC les plus hautes, (8 en ML), même si on ne valide pas les 2 DC de chaque GC. S'il n'y pas de contrat de base, on ne valide pas les DC supplémentaires.

## 4. ENGINS 2019-2020

ENGINS INDIVIDUELLE 2019-2020								
	NA 10/11	NA 12/13	NA 14/15	NA 16/17	NA +18			
19/20	ML/CORDE	MASSUES/BALLON	MASSUES/CORDE	LIBRE/BALLON	LIBRE/CERCEAU			
	NB 10/11	NB 12/13	NB 14/15	NB 16/17	NB +18			
19/20	ML/CORDE	ML/BALLON	RUBAN/CERCEAU	CERCEAU/CORDE	LIBRE/CORDE			
	NC 10/11	NC 12/13	NC 14/15	NC 16/17	NC +18			
19/20	CORDE	BALLON	CERCEAU	MASSUES	RUBAN			
	TF 10/11	TF 12/13	TF 14/15	TF 16/17	TF +18			
19/20	CERCEAU	MASSUES	RUBAN	MASSUES	LIBRE			

ENGINS ENSEMBLE 2019-2020								
	NE 10/11	NE 12/13	NE 14/15	NE 16/17	NE +18			
19/20	MASSUES	CERCEAU	3BALLONS/2 CERCEAUX	3 BALLONS/ 2 RUBANS	BALLONS			
	Fed A 10/11	Fed A 12/13	Fed A 14/15	Fed A16/17	Fed A +18			
19/20	BALLON	CERCEAU	CERCEAU/MASSUES	RUBAN/CERCEAU	CORDES			
	Fed B 10/11	Fed B12/13	Fed B 14/15	Fed B 16/17	Fed B +18			
19/20	BALLON	MASSUES	CERCEAU/CORDE	RUBAN	CORDE/BALLONS			
	DN	Duo Nat -13	Duo Nat + 13	TFC -13	TFC +13			
19/20	Massues	CERCEAU/BALLON	2 RUBANS	MASSUES/CERCEAU/BALLON	CERCEAU/BALLON/RUBAN/CORDE			